



**DIREN**

**REVISION DU PLAN POLMAR-TERRE**

**ELABORATION DU PLAN DE  
SECOURS POUR LA FAUNE**

**II . ESPECES SENSIBLES A UNE POLLUTION  
DE TYPE MAREE NOIRE**

Dossier 104454



Fort-de-France, Février 2005

# FICHES DESCRIPTIVES

(50 espèces)



*Société pour l'Etude, la Protection  
et l'Aménagement de la Nature à la MARTinique*

140 Cité Saint Georges

97233 SCHOELCHER

## LEGENDE

### TORTUES MARINES

Trois espèces de tortues marines sont fréquemment observées en Martinique. Durant la période de ponte, le nombre de tortues fréquentant les eaux martiniquaises augmente, notamment pour la tortue imbriquée en juillet et août.

Cette augmentation de population est signifiée par une couleur rose plus intense (■) dans le tableau de reproduction. La couleur rose pâle (□) témoigne d'une présence des tortues marines, en particulier de juvéniles, sur les sites de nourrissage.

### AVIFAUNE

La présence plus marquée des espèces pendant la période de reproduction est indiquée, comme pour les tortues marines, par un rose plus intense (■). Cette concentration de population est particulièrement significative pour les espèces d'oiseaux de mer qui ne s'approchent des côtes que pour la nidification. Les sites de nidification sont indiqués sur la carte en rouge (■).

Certaines espèces sont plus fréquemment observées dans certaines zones, appelées par conséquent *zones de présence principale*, et symbolisées sur la carte de répartition par la couleur orange (■).

Les zones où l'espèce est présente mais en proportion moins importante, sont appelées *zones de présence secondaire* et sont représentées sur la carte de répartition par une couleur orange pâle (□).

Les oiseaux présents en Martinique durant leurs migrations pré-nuptiale et post-nuptiale font haltes dans des zones particulières, généralement des zones humides ou des mangroves, qui sont représentées en bleu sur la carte (■).

### CETACES

Dans le cas des espèces de cétacés présents dans les eaux martiniquaises, les *zones de présence principale* (■) correspondent à des zones où les espèces ont été effectivement observées et identifiées avec certitude. Les zones où les espèces de mammifères marins sont susceptibles d'évoluer mais où aucune observation scientifique n'a pu être faite sont appelées *zones potentielles de présence* et sont symbolisées par des rayures (▨) sur la carte de répartition.

### ECHELLE DE SENSIBILITE A UN TYPE DE POLLUTION

*Forte* : indique une sensibilité importante de l'espèce concernée de part une fragilité spécifique ou parce que celle-ci fréquente des milieux sensibles.

*Moyenne* : indique une sensibilité moyenne de l'espèce concernée

*Faible* : indique un risque réduit de contamination, généralement lié à une fréquentation très réduite du site par l'espèce concernée.

*Indéfinie* : Les données éparses ou inexistantes ne permettent pas de préciser un degré de sensibilité

# Fiches Oiseaux

N° fiche	Nom scientifique	Nom commun
	<b>Oiseaux</b>	
<b>CHARADRIIFORMES</b>	<b>LARIDES</b>	
1	<i>Anous stolidus</i>	Noddi brun
2	<i>Sterna fuscata</i>	Sterne fuligineuse
3	<i>Sterna anaethetus</i>	Sterne bridée
4	<i>Sterna maxima</i>	Sterne royale
5	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek
6	<i>Sterna antillarum</i>	Petite sterne
7	<i>Sterna dougallii</i>	Sterne de Dougall
8	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin
9	<i>Larus atricilla</i>	Mouette atricille
	<b>CHARADRIIDES</b>	
10	<i>Charadrius semipalmatus</i>	Gravelot semipalmé
11	<i>Arenaria interpres</i>	Tourneepierre
	<b>SCOLOPACIDES</b>	
12	<i>Calidris pusilla</i>	Bécasseau semipalmé
13	<i>Calidris mauri</i>	Bécasseau d'Alaska
14	<i>Calidris fuscicollis</i>	Bécasseau à croupion blanc
15	<i>Calidris melanotos</i>	Bécasseau tacheté
16	<i>Calidris minutilla</i>	Bécasseau minuscule
17	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling
18	<i>Actitis macularia</i>	Chevalier grivelé
19	<i>Tringa solitaria</i>	Chevalier solitaire
20	<i>Tringa flavipes</i>	Petit chevalier à pattes jaunes
21	<i>Limnodromus griseus</i>	Bécasseau roux
22	<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu
<b>CICONIIFORMES</b>	<b>ARDEIDES</b>	
23	<i>Egretta thula</i>	Aigrette neigeuse
24	<i>Egretta caerulea</i>	Aigrette bleue
25	<i>Ardea alba</i>	Grande aigrette
26	<i>Butorides virescens</i>	Héron vert
27	<i>Nyctanassa violacea</i>	Bihoreau violacé
28	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris
<b>ACCIPITRIFORMES</b>	<b>PANDIONIDES</b>	
29	<i>Pandion Haliaeetus</i>	Balbusard pêcheur
<b>PELECANIFORMES</b>	<b>PHAETONTIDES</b>	
30	<i>Phaeton aethurus</i>	Phaeton à bec rouge
31	<i>Phaeton lepturus</i>	Phaeton à bec jaune
	<b>SULIDES</b>	
32	<i>Sula leucogaster</i>	Fou brun
	<b>FREGATIDES</b>	
33	<i>Fregata magnificens</i>	Frégate superbe
	<b>PELECANIDES</b>	
34	<i>Pelicanus occidentalis</i>	Pélican brun
<b>ROCELLARIIFORMES</b>	<b>PROCELLARIIDES</b>	
35	<i>Puffinus lherminieri</i>	Puffin d'Audubon
	<b>HYDROBATIDES</b>	
36	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>	Océanite cul blanc

Noddi brun

Moine

Longueur corps: 38-41 cm

## Caractéristiques :

Le plumage est brun foncé sauf le front et le dessus de la tête qui sont de couleur blanche. L'immaturation n'a qu'une ligne blanchâtre au front.

La queue est longue et cunéiforme, très légèrement encochée.

Bec et pattes noirs.

Type d'habitat : Pélagique sauf pendant la période de reproduction où ils se regroupent sur les falaises et îlets déserts.

Alimentation : poissons de petite taille pêchés en surface.

Reproduction : Pond un seul œuf entre avril et juillet. Durée d'incubation : ~35j. Envol du petit au bout de 40-45j.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce pélagique protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89 fixant les mesures de protection des oiseaux représentés dans le département de la Martinique. Espèce nicheuse en Martinique.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Niche sur les falaises des îlets déserts, notamment sur la réserve naturelle des îlets de Ste Anne et le rocher du Diamant.

En mer le reste du temps.

En cas de pollution marineSensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution à terre : Faible

Intoxication alimentaire : Forte

## CHARADRIIFORMES

## LARIDES

## *Sterna fuscata*



Photo : JC Nicolas

### Sterne fuligineuse

Touaou

Longueur corps: 38-43 cm

Caractéristiques :

Le plumage est noir sur la face supérieure et blanc sur la face ventrale. La nuque est noire. Les ailes longues et pointues se croisent sur une queue fourchue à côtés blancs.

Le bec est pointu et noir. Les pattes sont noires.

Confusion possible avec la sterne bridée dont elle se différencie notamment par l'absence de collier blanc.

Type d'habitat : Pélagique sauf pendant la période de reproduction où ils se regroupent sur les côtes et îlets déserts.

Alimentation : poissons qu'elles attrapent en surface.

Reproduction : Pond un œuf entre mars et juin. Durée d'incubation : ~30j. Envol du petit au bout de 55 à 60j.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce pélagique protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89. Espèce nicheuse.



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

### Répartition géographique

Les sternes fuligineuses nichent en colonie importante sur les îlets déserts, notamment sur la réserve naturelle des îlets de Ste Anne.

Elles passent le reste de leur temps en mer.

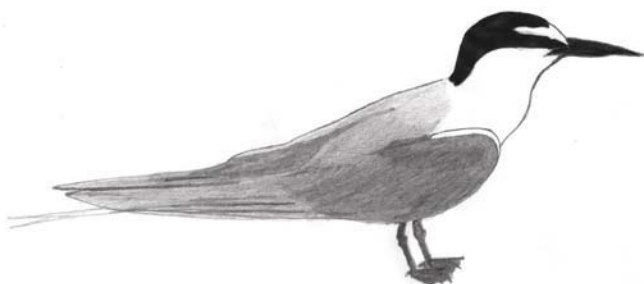
## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution à terre : Forte

Intoxication alimentaire : Forte



Dessin JC Nicolas

Sterne bridée

Faux Touaou

Longueur corps: 38 cm

Caractéristiques :

Le plumage du dos est brun-gris, la calotte et la nuque sont noires. Un col blanc sépare la nuque du dos. La face ventrale est blanche.

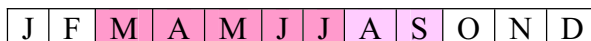
Les ailes longues et pointues (plus pointues que chez la sterne fuligineuse) se croisent sur une queue fourchue aux rectrices externes blanches.

Le bec et les pattes sont noirs.

Type d'habitat : Pélagique sauf pendant la période de reproduction où ils se regroupent sur les côtes et îlets déserts.

Alimentation : poissons qu'elles attrapent en plongeant.

Reproduction : Pond un œuf entre avril et juillet. Durée d'incubation : ~25j



Statut : Espèce pélagique protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89. Espèce nicheuse en Martinique.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Les sternes bridées nichent en colonie sur les îlets déserts, notamment sur la réserve naturelle des îlets de Ste Anne.

Elles passent le reste de leur temps en mer.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution à terre : Faible

Intoxication alimentaire : Forte

**CHARADRIIFORMES****LARIDES*****Sterna maxima***

Photo : A Levesque

Sterne royale

Mauve

Longueur corps: 48-53 cm

Caractéristiques :

Pas de dimorphisme sexuel

En plumage nuptial, le dessus de la tête est noir et les plumes s'allongent en huppe, contrastant avec la face dorsale gris cendré et la face ventrale blanche. En plumage d'éclipse, le front est blanc avec une couronne parsemée de noir.

Queue fourchue

Bec massif orangé. Pattes noires.

Type d'habitat : Bords de mer, étang d'eau salée, bordures de rivières

Alimentation : petits poissons.

Reproduction : Nidification en colonie plus ou moins importante. Pond généralement un œuf de juin à septembre. Durée d'incubation : ~30j. Envol du jeune au bout de 25 à 30 j.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Observées isolées ou en groupe plus ou moins important sur toute la côte caraïbe jusqu'à ste Anne

**En cas de pollution marine**Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : forte

Pollution à terre : très faible

Intoxication alimentaire : forte

**CHARADRIIFORMES**

**LARIDES**

*Sterna  
sandvicensis*



Sterne caugek

Longueur corps: 38-46 cm

Caractéristiques :

Plumage clair, calotte noire en plumage nuptial, nuancée de blanc en plumage d'éclipse.

Bec noir à la pointe jaune, parfois entièrement jaune.

Pattes noires.

Type d'habitat : Bords de mer, embouchures des rivières, îlots déserts.

Alimentation : petits poissons.

Reproduction : Niche en petites colonies, parfois en associations avec d'autres sternes. Pond généralement un à deux œufs de juin à août. Durée d'incubation : ~21j.

J F M A M J J A S O N D

Statut :

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Observées isolées ou en groupe plus ou moins important sur toute la côte caraïbe jusqu'à ste Anne. Occasionnelle en Martinique

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : forte

Pollution à terre : très faible

Intoxication alimentaire : forte



Photo : A Levesque

Petite Sterne

Mauve

Longueur corps: 21,5-24 cm

Caractéristiques :

La plus petite sterne des Antilles.

Plumage clair, calotte noire en plumage nuptial, nuancée de blanc en plumage d'éclipse. Présence d'une raie noire allant de l'œil jusqu'à la nuque.

Bec jaune pointe noire.

Les pattes sont jaune orangées en plumage nuptial, jaune terne en plumage d'hiver.

Type d'habitat : Bords de mer, étangs, bancs de sable, plages isolées. Occasionnelle en Martinique.

Alimentation : petits poissons.

Reproduction : Niche en petite colonie associée à d'autres espèces. Pond généralement un œuf de mai à août. Durée d'incubation : ~21j. Envol du jeune au bout de 18j.



Statut :



Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Observée sur la commune de Sainte Anne, au niveau de l'étang des Salines et de la réserve naturelle des îlets de Ste Anne et sur la commune de Trinité sur la réserve naturelle de la Caravelle.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : forte

Pollution à terre : très faible

Intoxication alimentaire : forte



Dessin : S.Raigné

Sterne de Dougall

Mauve blanche

Longueur corps: 35-41 cm

Caractéristiques :

En plumage nuptial, la calotte et la nuque sont noires, la face dorsale grise et la face inférieure blanc rosé. En plumage d'éclipse le front est blanc et la calotte grise striée de noir.

Rectrices formant une très longue queue fourchue

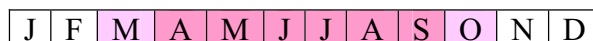
Bec noir, rouge à la base.

Pattes rougeâtres.

Type d'habitat : Pélagique, sur la côte et îlets déserts pendant la saison de reproduction.

Alimentation : petits poissons.

Reproduction : Niche généralement en colonie associée à d'autres espèces. Pond deux œufs d'avril à septembre. Durée d'incubation : ~24j.



Statut : Espèce nicheuse protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Observées isolées ou en groupe plus ou moins important sur la côte caraïbe jusqu'à Sainte Anne. Reproduction sur la côte Atlantique.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : forte

Pollution à terre : très faible

Intoxication alimentaire : forte



Dessin : JC Nicolas

Sterne pierregarin

Mauve blanche

Longueur corps: 33-38 cm

Envergure : 76-81 cm

Caractéristiques :

En plumage nuptial : manteau gris neutre et dessous plus clair. Calotte et nuque noire. Bec rouge avec une pointe noire. Pattes rouges.

En plumage d'hiver : Tête et front mouchetés de blanc et de gris. Bec et pattes noirs.

Type d'habitat : Pélagique. Fréquente les zones côtières, marais salants, étangs en période de reproduction. Niche de préférence sur les îlots rocheux.

Alimentation : poissons de petite taille.

Reproduction : Niche généralement en colonie associée à d'autres espèces. Pond deux ou trois œufs début mai. Durée d'incubation : ~22-26j. Envol du petit au bout de 4 semaines.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Observées sur la réserve naturelle de la caravelle et sur les îlots de Sainte Anne.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : forte

Pollution à terre : très faible

Intoxication alimentaire : forte (sensibilité aux pesticides organochlorés)

**CHARADRIIFORMES****LARIDES***Larus atricilla*

Photo : A Levesque

Mouette atricille

Mauve à tête noire

Longueur corps: 38-43 cm

Caractéristiques :

Il n'y a pas de dimorphisme sexuel

L'adulte en plumage nuptial a la tête noire, le dos gris et les rémiges primaires noires, le reste du corps étant blanc. Les pattes et le bec sont alors rouge foncé

Hors période de reproduction, la tête devient blanche, grise sur les côtés et les pattes sont d'un noir terne.

Type d'habitat : Le long des côtes et îlets déserts, mangroves, étangs, plages, zones d'aquaculture.

Alimentation : petits poissons ; parfois opportuniste (vers, restes alimentaires, etc.)

Reproduction : Niche en colonie. Pond deux œufs entre Mai et Août. Durée d'incubation : ~23j. Envol du jeune au bout d'environ 5 semaines. Se rencontre en Martinique de février à octobre.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Observé sur les côtes Caraïbe et Atlantique  
Pêche en mer.**En cas de pollution marine**Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution à terre : Faible

Intoxication alimentaire : Forte

**CHARADRIIFORMES**

**CHARADRIIDES**

*Charadrius  
semi-palmatus*



### Gravelot semipalmé

collier

Longueur corps: 18 cm

Caractéristiques :

Plumage brun assez foncé, ventre blanc, collier noir.

Bec court et bulbeux bicolore (orange à pointe noire), pattes jaune-oranges semi palmées

La femelle peut être légèrement plus grande, son plumage présentant un collier avec beaucoup de plumes marron tandis que celui du mâle est entièrement noir. Le sourcil blanc peut parfois être absent chez le mâle.

Type d'habitat : Mangroves, étangs bois sec, bords de mer.

Alimentation : petits invertébrés.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent pendant la période internuptiale surtout lors de la migration post nuptiale.

J F M A M J J A S O N D

Statut : Espèce migratrice protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

### Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Sur tout le littoral martiniquais, en mangrove comme en bord de plages.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte

**CHARADRIIFORMES**

**CHARADRIIDES**

*Arenaria  
interpres*



Dessin : M Rochette

Tournepie

Pluvier des salines

Longueur corps: 21-23 cm

Caractéristiques :

Plumage gris brun sur la face dorsale et la poitrine et blanc sur le ventre.

Pattes oranges.

Reconnaissable en vol par les dessins contrasté noir et blanc sur les ailes et la queue, ailes longues et pointues.

Type d'habitat : bords de mer sableux et rocailloux, bordures de zones inondées.

Alimentation : petits invertébrés.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent pendant la période internuptiale surtout lors de la migration post nuptiale.

J F M A M J J A S O N D

Statut : Espèce gibier (arrêté du 17/02/89).



Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- ▨ Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Sur tout le littoral martiniquais, rare en zones de mangroves.

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte



Dessin : M Rochette

Bécasseau semipalmé  
maringouin

Longueur corps: 14-16,5 cm

Caractéristiques :

Plumage gris ou gris brun sur le dessus et blanchâtre sur le ventre, pointe de l'aile ne dépassant pas l'extrémité de la queue.

Bec noir généralement court et bien droit.

Pattes noires, doigts en partie palmés (semi palmure).

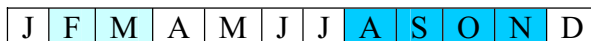
Peut être confondu avec *Calidris mauri*.

Type d'habitat : Mangroves, vasières humides, rivages, étangs salés, marais.

Alimentation : petits invertébrés présents dans la vase.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent en Martinique pendant la migration post nuptiale.



Statut : Espèce migratrice protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Dans les zones de mangrove, surtout situées sur la côte caraïbe.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte durant la période de migration

Intoxication alimentaire : forte



Photo : A Levesque

Bécasseau d'Alaska

maringouin

Longueur corps: 15-18 cm

Caractéristiques :

Plumage gris ou gris brun sur le dessus et blanchâtre sur le ventre, pointe de l'aile ne dépassant pas l'extrémité de la queue.

Bec noir allongé et légèrement recourbé à la pointe, pattes noires, doigts en partie palmés (semi palmure)

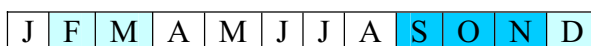
Peut être confondu avec *Calidris pusilla*

Type d'habitat : Mangroves, vasières humides, rivages, étangs salés, marais.

Alimentation : petits invertébrés présents dans la vase.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent en Martinique pendant la migration post nuptiale.



Statut : Espèce migratrice protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Dans les zones de mangrove, surtout situées sur la côte caraïbe.

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte durant la période de migration

Intoxication alimentaire : forte

**CHARADRIIFORMES**

**SCOLOPACIDES**

*Calidris  
fuscicollis*



Photo : A Levesque

### Bécasseau à croupion blanc

Longueur corps: 18-20 cm

Caractéristiques :

Plumage gris ou gris brun, croupion blanc, pointe de l'aile dépassant légèrement l'extrémité de la queue, fine barre alaire blanche.

Le plumage ne diffère pas selon le sexe mais la femelle peut être légèrement plus grande.

Bec noirâtre.

Pattes gris-vert.

Type d'habitat : Mangroves, vasières humides, rivages, étangs salés, marais.

Alimentation : petits invertébrés présents dans la vase.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent en Martinique pendant la migration post nuptiale

J F M A M J J A S O N D

Statut : Espèce migratrice protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.



### Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Dans les zones de mangrove, surtout situées sur la côte caraïbe.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte

**CHARADRIIFORMES**

**SCOLOPACIDES**

*Calidris  
mélanotos*



Photo : V. Lemoine

### Bécasseau tacheté

Longueur corps: 20-24 cm

Caractéristiques :

Bec foncé à base plus claire, pattes jaunâtres.

Plumage brun-gris présentant une démarcation très nette entre la poitrine grisâtre, striée de noir et le ventre blanc.

En vol, les ailes apparaissent sombres, unies.

Les mâles sont plus grands, avec une aile plus longue que les femelles.

Type d'habitat : Mangroves, vasières humides, rivages, marais, étangs salés.

Alimentation : petits invertébrés présents dans la vase.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent en Martinique pendant la migration post nuptiale

J F M A M J J **A S O N D**

Statut : Espèce gibier fixée par l'arrêté du 17/02/89.



### Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Dans les zones de mangrove, surtout situées sur la côte caraïbe.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte

**CHARADRIIFORMES**

**SCOLOPACIDES**

*Calidris  
minutilla*



Dessin : S Raigné

### Bécasseau minuscule

Ricuit rituit

Longueur corps: 12,5-16,5 cm

Caractéristiques :

Oiseau de très petite taille

Plumage brun, foncé sur le dessus, pointe de l'aile ne dépassant pas l'extrémité de la queue, barre alaire très fine.

Bec entièrement noir, fin et recourbé, pattes jaunâtres sans palmure

Femelle plus grande avec un bec plus long.

Type d'habitat : Mangroves, vasières humides, rivages, étangs salés, marais.

Alimentation : petits invertébrés présents dans la vase.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent en Martinique pendant les migrations post et pré nuptiales.

J F M A M J J A S O N D

Statut : Espèce migratrice protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.



### Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Dans les zones de mangrove, surtout situées sur la côte caraïbe.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte



Photo : A. Levesque

Bécasseau sanderling

Maringouin blanc

Longueur corps: 18-22 cm

Caractéristiques :

Le plus clair des bécasseaux.

Plumage gris clair avec une marque noire au niveau des poignets

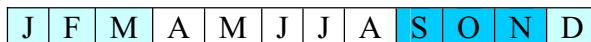
Pattes et bec noirs.

Type d'habitat : plages sableuses.

Alimentation : petits invertébrés.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent en Martinique pendant la période inter nuptiale.



Statut : Espèce migratrice protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Sur la plupart des plages et des îlets

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte

**CHARADRIIFORMES**

**SCOLOPACIDES**

*Actitis macularia*



Photo : A. Levesque

Chevalier grivelé

**Branlequeue**

Longueur corps: 18-20 cm

Caractéristiques :

Plumage brun gris, ventre blanc (tacheté en plumage nuptial)

Bec bicolore orange à la base (le reste étant plus ou moins noir selon l'âge), pattes de couleur variable selon l'âge (de verdâtre à jaune-rose)

Vol aux battements très rapide et de peu d'ampleur, les ailes arquées vers le bas.

Au sol, hochements rapides et répétés du croupion.

Type d'habitat : Mangroves, vasières humides, rivages, cours d'eaux, marais, étangs, plages.

Alimentation : petits invertébrés présents dans la vase.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent en Martinique pendant la période inter nuptiale, rarement les autres mois.

J F M A M J J **A S O N D**

Statut : Espèce migratrice protégée par l'arrêté du 17/02/89.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Observé sur la quasi-totalité de la côte martiniquaise.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte



Photo : A. Levesque

Chevalier solitaire

Aile noire

Longueur corps: 19-23 cm

Caractéristiques :

Plumage sombre sur le dessus, queue rayée de noir et blanc (stries blanches sur les rectrices externes très visibles en vol), cercle orbital blanc.

Bec gris vert avec la pointe plus noire

Pattes gris-verdâtres.

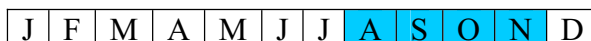
Vol léger, rapide et ondulant.

Type d'habitat : Mangroves, vasières humides, rivages, marais, étangs salés.

Alimentation : petits invertébrés présents dans la vase.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent en Martinique pendant la migration post nuptiale, plus rares les autres mois.



Statut : Espèce migratrice protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Observé sur la quasi-totalité de la côte martiniquaise.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

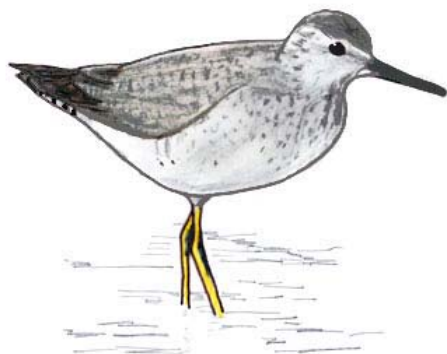
Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte

**CHARADRIIFORMES**

**SCOLOPACIDES**

*Tringa flavipes*



Dessin : S Raigné

Petit chevalier à pattes jaunes

Pattes jaunes

Longueur corps: 25-28 cm

Caractéristiques :

Plumage gris, tête et poitrine gris clair, ventre blanc et queue blanche finement striée de noir à l'extrémité.

Pattes longues et fines de couleur jaune vif, bec noirâtre.

Confusion possible avec le grand chevalier à pattes jaunes (*Tringa melanoleuca*)

Type d'habitat : Mangroves, vasières humides, rivages , marais, étangs salés.

Alimentation : petits invertébrés présents dans la vase.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent en Martinique pendant la migration post nuptiale, plus rares les autres mois.

J | F | M | A | M | J | J | **A** | **S** | **O** | **N** | D

Statut : Espèce gibier (arrêté du 17/02/89).

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Dans les zones de mangrove, surtout situées sur la côte caraïbe.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte

**CHARADRIIFORMES**

**SCOLOPACIDES**

*Limnodromus  
griseus*



Photo : A. Levesque

### Bécasseau roux

Longueur corps: 26-30 cm

Caractéristiques :

Corps trapu au plumage gris sur le dessus et blanchâtre dessous ; le blanc du croupion remontant plus haut que chez les autres limicoles, la queue est finement zébrée. Plumage roux en période nuptiale.

Très long bec droit plus clair à la base.

Pattes relativement courtes jaunâtres.

Type d'habitat : Mangroves, vasières humides.

Alimentation : invertébrés présents dans la vase.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord

Période de migration : Présent en Martinique pendant la migration post nuptiale.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce gibier (arrêté du 17/02/89).



### Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Dans les zones de mangrove, surtout situées sur la côte caraïbe.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte

**CHARADRIIFORMES**

**SCOLOPACIDES**

*Numenius  
phaeopus*



Photo : A. Levesque

Courlis corlieu

**Bec crochu**

Longueur corps: 38-46 cm

Caractéristiques :

Grand limicole trapu.

Plumage sombre strié de clair, cou et poitrine rayés de noir ; croupion et queue rayés, strie noire sur l'œil et sourcil blanc.

Long bec noirâtre recourbé, plus pâle à la base.

Pattes de couleur bleu-gris, parfois verdâtres.

Type d'habitat : Mangroves, vasières humides, lagunes côtières.

Alimentation : petits invertébrés présents dans la vase.

Reproduction : Se reproduit en Amérique du Nord.

Période de migration : Présent en Martinique pendant la migration post nuptiale.

J F M A M J J A **S O N** D

Statut : Espèce gibier (arrêté du 17/02/89).



Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Dans les zones de mangrove, surtout situées sur la côte caraïbe.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte



Dessin : M Rochette

Aigrette neigeuse

Aigrette

Longueur corps: 53-62 cm

## Caractéristiques :

Le plumage est entièrement blanc. En période de plumage nuptial, une huppe se développe.

Bec noir avec la base de la maxille jaune.

Pattes noires, pieds jaunes.

Confusion possible avec *Bulbucus ibis*.

Type d'habitat : Etangs peu profonds de la mangrove ou de bord de mer, marais, mares, lagunes.

Alimentation : petits poissons, petits crustacés, grenouilles, insectes aquatiques, etc.

Reproduction : Niche en colonie, parfois en association avec d'autres espèces. Entre Janvier et Août, la femelle pond deux à trois oeufs. Durée d'incubation : ~18j. Envol du petit au bout de 20-30 jours.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce nicheuse protégée par l'arrêté du 17/02/89.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Commun dans les mangroves et les étangs peu profonds en bord de mer.

Observé au niveau de :

- L'étang du Galion (Trinité)
- La mangrove de Trois Rivières
- La mangrove de l'anse Meunier
- L'étang des Salines
- La mangrove de Génipa

En cas de pollution marineSensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

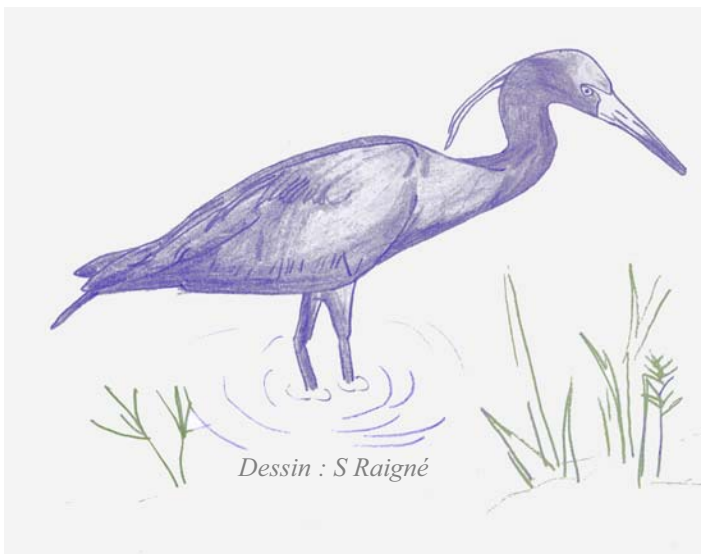
Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte

**CICONIIFORMES**

**ARDEIDES**

*Egretta caerulea*



Aigrette bleue

Aigrette

Longueur corps: 49-71 cm

Caractéristiques :

Chez l'adulte, le plumage est gris-bleu avec les plumes du cou de couleur pourpre. Le juvénile est initialement blanc puis des taches apparaissent.

Bec grisâtre avec la pointe noire.

Pattes de couleur jaune-vert

Type d'habitat : Lagunes, mangroves, marécages, marais, mares, lagunes.

Alimentation : petits poissons, petits crustacés, grenouilles, insectes aquatiques.

Reproduction : Entre Février à Août, la femelle pond trois œufs vert pâle. Durée d'incubation : ~23j. Envol du petit au bout de 5 à 6 semaines.

J F M A M J J A S O N D

Statut : Sédentaire, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- ▨ Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Dans les zones humides et les mangroves.

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte

Grande aigrette

Grand crabier blanc

Longueur corps: 89-107 cm

## Caractéristiques :

Le plumage est entièrement blanc avec une huppe en plumage nuptial.

Bec jaune avec la pointe de la maxille noire.

Pattes et doigts noirs.

Type d'habitat : Lagunes, mangroves, marécages, marais, étangs.

Alimentation : petits poissons, petits crustacés, grenouilles, insectes aquatiques.

Reproduction : Niche en colonies. Entre Février à Août, la femelle pond trois à quatre oeufs. Durée d'incubation : 24j.

Période de migration : Présente en Martinique lors de ses migrations internuptiales

J F M A M J J A S O N D

Statut : Migratrice, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89, classée en annexe 3 de la convention de Washington, classée en Annexe A de la réglementation européenne pour la réglementation du commerce.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Présente, dans les zones humides et les mangroves.

En cas de pollution marineSensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : faible

Pollution à terre : forte

Intoxication alimentaire : forte



Dessin : M Rochette

Héron vert

Cañali

Longueur corps: 33-42 cm

## Caractéristiques :

Front et huppe noirs à verdâtres. Côtés de la tête et du cou roux vif, avec une ligne blanche du menton à la poitrine. Dos vert sombre, ailes mouchetées de clair. Face inférieure gris cendré. Bec noir verdâtre. Pattes et doigts jaune vert. Iris jaune.

Type d'habitat : Tous les milieux jusqu'à 900 m. d'altitude, mais surtout à proximité de nappes d'eau bordées de buissons et d'arbres (mares, ravines, rivières, étangs, mangrove, marécages).

Alimentation : petits poissons, amphibiens, crabes ou insectes.

Reproduction : Entre Février et Novembre. La femelle pond deux à trois œufs bleu-vert. Durée d'incubation : 19-21 jours. Envol du petit au bout de 15-20 jours.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce nicheuse protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Très commun partout, mais surtout en bord de mer, dans les mangroves, les étangs peu profonds et à proximité des rivières.

## En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Moyen

Pollution à terre : Forte

Intoxication alimentaire : Forte



Photo : A. Levesque

Bihoreau violacé

Crabier bois

Longueur corps: 49-71 cm

Caractéristiques :

Adulte, le plumage est bleu-gris, la calotte blanche ainsi qu'une large bande au niveau des joues. Le juvénile est brun.

Iris rouge

Bec conique, fort, de couleur noire.

Pattes jaunes à jaune-orangées

Iris rouge-orangée.

Type d'habitat : Mangroves, marais, lagunes, plages mais également en zones sèches.

Alimentation : petits poissons, amphibiens, crabes ou insectes.

Reproduction : De Décembre à Août. La femelle pond trois œufs bleu-vert. Durée d'incubation : ~26 jours.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Commun surtout en bord de mer, dans les mangroves et les étangs peu profonds.

En cas de pollution marineSensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Moyen

Pollution à terre : Forte

Intoxication alimentaire : Forte

**CICONIIFORMES**

**ARDEIDES**

*Nycticorax  
nycticorax*



Bihoreau gris

Crabier bois

Longueur corps: 51-71 cm

Caractéristiques :

Nocturne.

Adulte, le plumage est noir sur le dos. Le dessus de la tête, les scapulaires, les ailes et la queue sont gris. La face inférieure est blanche à gris pâle.

En plumage nuptial, présence de longue plumes caractéristiques blanches à l'arrière de la tête. Le juvénile est brun.

Iris rouge

Bec noir et pattes jaunes relativement courtes.

Type d'habitat : Mangroves, marais, marécages d'eau douce et salée.

Alimentation : petits poissons, amphibiens, crabes ou insectes.

Reproduction : De Février à Août dans les grandes Antilles. La femelle pond 2 à 5 oeufs. Durée d'incubation : ~26 jours.

Période de migration : Présence occasionnelle en Martinique d'octobre à avril.

J F M A M J J A S O N D

Statut : non défini

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Occasionnel dans les mangroves et les zones humides.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Moyen

Pollution à terre : Forte

Intoxication alimentaire : Forte

*Pandion Haliaetus*

Photo: Vincent Lemoine

Balbuzard pêcheur

Aigle de mer

Longueur corps : 56-64 cm

Envergure : 147-183 cm

Caractéristiques :

Le plumage est brun foncé sur le dos et blanc sur le ventre. Bande foncée sur la poitrine. Tête pâle avec un bandeau noir sur l'œil. Longues ailes étroites. Queue barrée. Pieds dénudés.

Présence d'un doigt externe réversible pour la capture des poissons.

Type d'habitat : Assez commun sur les côtes, fréquente également les lacs, les rivières, et les retenues d'eau, niche près de l'eau.

Alimentation : Se nourrit presque uniquement de poissons.

Reproduction : Pond de un à quatre œufs tachetés, le plus souvent trois. Durée d'incubation : ~37-41j. Envol du petit au bout de 7-8 semaines.

Période de migration : Présent dans les Antilles pendant la période d'hivernage.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17 février 1989, figure également sur la liste rouge, classée en annexe 2 de la convention de Washington, classée en Annexe A de la réglementation européenne pour la réglementation du commerce.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Tout autour de la Martinique, et sur les grandes étendues d'eau intérieures.

En cas de pollution marineSensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution à terre : Faible

Intoxication alimentaire : forte (sensibilité aux pesticides organochlorés)



Dessin : M Rochette

Phaeton à bec rouge

Paille en queue

Longueur corps: 60-100 cm

## Caractéristiques :

Le plumage est blanc avec des rayures noires transversales. Présence d'une tache oculaire noire.

Les rectrices médianes sont très longues (> 40cm)

En vol, une bande noire sur le bord extérieur des ailes est visible.

Bec rouge.

Pattes jaunâtres courtes avec 4 doigts palmés.

Type d'habitat : Pélagique sauf pendant la période de reproduction où ils se regroupent sur les falaises et îlots déserts.

Alimentation : poissons et petits céphalopodes.

Reproduction : Ponte entre décembre et juillet d'un œuf unique finement tacheté. Durée d'incubation : 42j.  
Evol du

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

petit au bout de 3 mois.

Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Sur les falaises et îlots déserts tout autour de la Martinique.

En cas de pollution marineSensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution à terre : Faible

Intoxication alimentaire : Forte



Dessins : JC Nicolas et S Raigné

Phaeton à bec jaune

Paille en queue

Longueur corps: 37-40 cm

## Caractéristiques :

Le plumage est blanc avec une zone noire à la base de l'aile et sur les grandes rémiges. Présence d'une tache oculaire noire.

Les rectrices médianes longues sont bien visibles en vol.

Bec jaune.

Les pattes sont bleutées et la membrane interdigitale, noire.

Type d'habitat : Pélagique, sauf pendant la période de reproduction où ils se regroupent sur les falaises et îlots déserts.

Alimentation : poissons et petits céphalopodes.

Reproduction : Ponte entre décembre et juillet. Durée d'incubation : ~42j. Envol du petit au bout de 2 à 3 mois.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Sur les falaises et îlots déserts tout autour de la Martinique.

En cas de pollution marineSensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution à terre : Faible

Intoxication alimentaire : Forte

Fou brun

Fou brun

Longueur corps: 70-76 cm

## Caractéristiques :

Adulte, le plumage est entièrement brun sauf pour le ventre et l'abdomen qui sont blanc.

Bec chair à jaunâtre, bleuté à la pointe.

Pattes palmées de couleur jaunâtre.

L'immatrice est brun foncé, plus pâle en dessous avec un bec noirâtre.

Type d'habitat : à proximité des côtes.

Alimentation : poissons.

Reproduction : Période de reproduction du mois de février au mois de septembre. Durée d'incubation : 45j.  
Envol du petit au bout de 3 mois

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Présents notamment sur le rocher du Diamant.

Observés régulièrement sur la côte Nord caraïbe.

En cas de pollution marineSensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution à terre : Faible

Intoxication alimentaire : Forte

**PELECANIFORMES**

**FREGATIDES**

*Frégata  
magnificens*



Dessin : M Rochette

Frégate superbe  
Queue en ciseaux

Longueur corps: 94-104 cm

Caractéristiques :

Très commune.

Net dimorphisme sexuel.

Les mâles ont un plumage noir aux reflets métalliques et possèdent sur la gorge une poche membraneuse rouge ; les femelles ont un plumage brun-gris et une poitrine blanche.

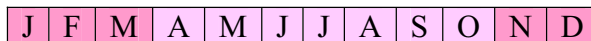
Le juvénile ressemble à la femelle mais a la tête blanche.

Bec crochu à la pointe.

Type d'habitat : Sur les côtes et en mer.

Alimentation : poissons.

Reproduction : La période de reproduction peut s'étaler toute l'année. Un seul œuf est pondu, principalement de novembre à mai. Durée d'incubation : ~50j. Envol : au bout de 4 à 5 mois



Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Observée sur l'ensemble des côtes martiniquaises.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : forte

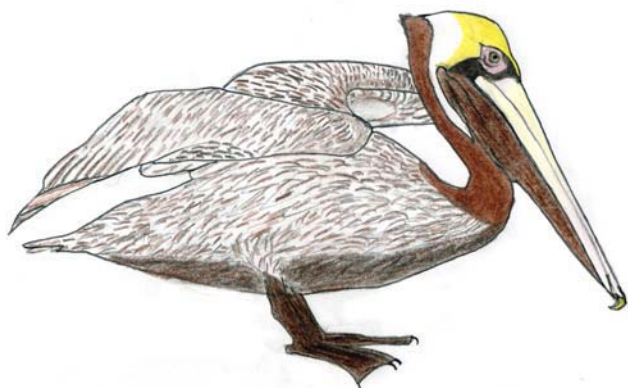
Pollution à terre : faible

Intoxication alimentaire : forte

**PELECANIFORMES**

**PELECANIDES**

***Pelecanus  
occidentalis***



*Dessin : JC Nicolas*

### Pélican brun

**Pélican**

Longueur corps: 107-139 cm

Caractéristiques :

Plumage brun-gris, rémiges primaires noires.  
En plumage nuptial, la tête et l'avant du cou  
sont blanc, l'arrière du cou roux.

Le bec est très long et gris.

Pattes noires et palmées.

En vol le cou est replié, la tête rentrée dans les  
épaules

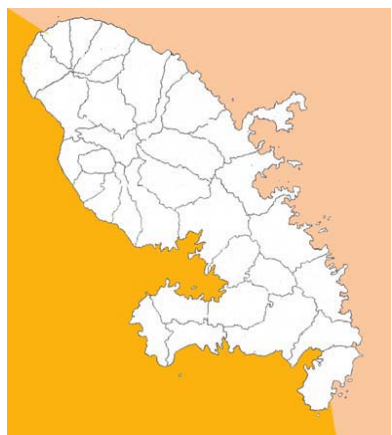
Type d'habitat : Sur les côtes, en mer, sur les îlets déserts, les lagunes, les étangs.

Alimentation : poissons.

Reproduction : Période de reproduction de février à août. Ponte de 2 à 3 œufs blancs. Durée d'incubation :  
30 à 35 j. Envol du nid : 3 mois après l'éclosion.

J F M A M J J A S O N D

Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.



### Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

On le rencontre surtout sur la côte  
Caraïbe, en particulier au niveau du  
Carbet.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : forte

Pollution à terre : faible

Intoxication alimentaire : forte

**PROCELLARIIFORMES**

**PROCELLARIIDES**

***Puffinus  
lherminieri***



Dessin : M Rochette

### Puffin d'Audubon

**Puffin**

Longueur corps: 30 cm

Caractéristiques :

Plumage noirâtre sur la face dorsale et blanc sur la face ventrale.

Bec gris composé de pièces juxtaposées, à l'extrémité crochue.

Pattes palmées de couleur chair à grisâtre.

Arrivées et départs nocturnes sur les zones de nidification.

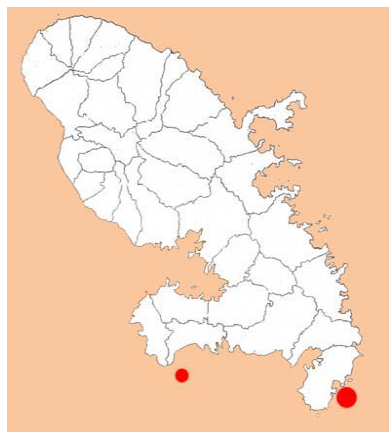
Type d'habitat : Pélagique sauf durant la période de reproduction.

Alimentation : poissons.

Reproduction : Niche dans des galeries ou anfractuosités de rochers. La période de reproduction se fait dès le mois de janvier et se termine en juin. Ponte d'un œuf unique. Durée d'incubation : ~32j.  
Envol des jeunes : 2 à 3 mois après l'éclosion.

J F M A M J J A S O N D

Statut : Espèce nicheuse protégée par l'arrêté ministériel du 17/02/89.



### Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Nichent sur la réserve naturelle des îlets de Ste Anne et le rocher du Diamant.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

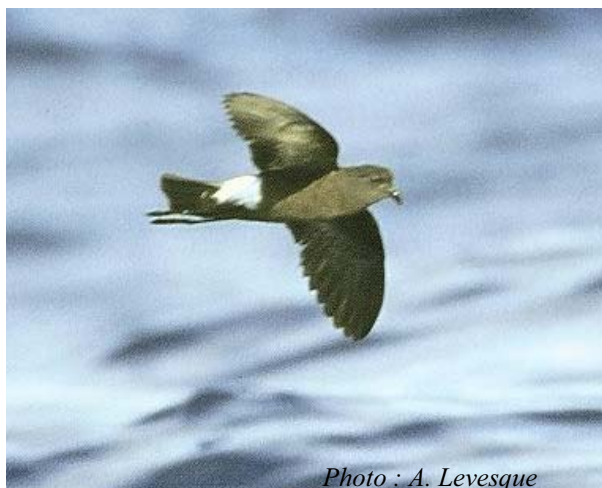
Pollution à terre : Faible

Intoxication alimentaire : Forte

**PROCELLARIIFORMES**

**HYDROBATIDES**

*Oceanodroma  
leucorhoa*



### Océanite cul blanc

Longueur corps: 20 cm

Caractéristiques :

Pas de dimorphisme sexuel.

Le plumage est brun noir excepté le croupion qui est blanchâtre avec une raie médiane grise, et les grandes sus-alaires grises terminées de blanc qui forment une bande voyante.

Bec et Pattes noirs.

Queue légèrement fourchue.

Vol fluctuant semblable à celui du papillon.

Type d'habitat : Pélagique sauf durant la période de reproduction.

Alimentation : poissons.

Reproduction : Nidifie sur les îles dans l'hémisphère nord.

Période de migration : Se rencontre en Martinique du mois de novembre au mois de juin.

J F M A M J J A S O N D

Statut : non défini



### Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Observations au niveau du Diamant, des Anses d'Arlet et de la baie de Fort de France.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution à terre : Faible

Intoxication alimentaire : Forte

# Fiches Tortues

**TESTUDINES**

**CHELONIDES**

*Eretmochelys  
imbricata*



### Tortue imbriquée

Karet

Longueur carapace: env.80 cm de longueur droite

Poids moyen : 80 Kg

Caractéristiques :

Dossière brun-orange ornée de marbrures noires, constituée de 4 paires de plaques costales imbriquées.

Présence de 4 écailles préfrontales.

Bec long et pointu.

Deux griffes sur chaque patte

Type d'habitat : phase pélagique de 1 à 3 ans puis habitat côtier (zones coralliennes de moins de 20 m de profondeur)

Alimentation : Après une période omnivore, se spécialise dans la consommation d'éponges.

Reproduction : L'âge de maturité sexuelle se situe aux alentours de 20 ans. La saison de ponte a lieu entre les mois de mai et octobre, les accouplements se faisant vraisemblablement vers les mois de mars et avril.

J F M A M J J A S O N D

Statut : Sédentaire et migratrice ; classée « en danger critique d'extinction » par l'IUCN, protégée en Martinique par l'arrêté ministériel du 16/03/93, classée en annexe 1 de la convention de Washington, classée en Annexe A de la réglementation européenne pour la réglementation du commerce.

### Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Pontes observées sur l'ensemble des plages de Martinique, notamment sur la côte caraïbe. Présence en aires de nourrissage (récifs coralliens) plus marquée du côté caraïbe.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution à terre : Forte durant la période de ponte

Intoxication alimentaire : Forte

## TESTUDINES

## CHELONIDES

## *Chelonia mydas*



### Tortue verte

Toti blan

Longueur carapace: env.100 cm

Poids moyen : 160 Kg

Caractéristiques :

Dossière brun-orange fortement bombée à l'avant, constituée de 4 paires de plaques costales juxtaposées.

Présence de 2 écailles préfrontales.

Bec court et rond.

Griffe unique sur chaque patte

Type d'habitat : phase pélagique de 1 à 3 ans puis habitat côtier (zones coralliennes de moins de 20 m de profondeur)

Alimentation : Herbivore au stade adulte (phanérogames marines)..

Reproduction : L'âge de maturité sexuelle se situe vers 25-30 ans. La saison de ponte a lieu entre les mois d'avril et septembre. Pas de ponte répertoriée en Martinique.

J F M A M J J A S O N D

Statut : classée « en danger d'extinction » par l'IUCN, protégée en Martinique par l'arrêté ministériel du 16/03/93, classée en annexe 1 de la convention de Washington, classée en Annexe A de la réglementation européenne pour la réglementation du commerce.



### Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Pas de ponte répertoriée depuis 1994 en Martinique.

Les tortues vertes sont surtout observées dans les zones d'herbiers sur la côte caraïbe.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution à terre : Faible (pas de ponte répertoriée en Martinique)

Intoxication alimentaire : Forte

**TESTUDINES**

**DERMOCHELIDES**

***Dermochelys  
coriacea***



Tortue luth

Toti fran, Kawann

Longueur droite: 160 à 170 cm

Poids moyen : 350 Kg

Caractéristiques :

Absence d'écailles cornées donnant à la dossière un aspect de cuir.

Couleur bleu-gris constellée de blanc.

Très grosse tête au sommet de laquelle se trouve une tache rose appelée chanfrein.

Type d'habitat : Pélagique

Alimentation : spécialisée dans la consommation de cnidaires et tuniciers.

Reproduction : L'âge de maturité sexuelle est d'environ 8 ans. La saison de ponte se fait de février à août et semble plus marquée sur la côte Atlantique.

J F M A M J J A S O N D

Statut : classée « en danger critique d'extinction » par l'IUCN, protégée en Martinique par l'arrêté ministériel du 16/03/93, classée en annexe 1 de la convention de Washington, classée en Annexe A de la réglementation européenne pour la réglementation du commerce.



Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Appréciant les plages larges dépourvues de végétation, les pontes des tortues luth sont observées régulièrement sur les plages Nord Atlantiques et sur la plage des Salines.

**En cas de pollution marine**

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (facteur aggravé par la sensibilité de la peau).

Pollution à terre : Forte en saison de ponte (facteur aggravé par la sensibilité de la peau).

Intoxication alimentaire : Faible

# **Fiches Mammifères marins**

## ODONTOCETES

## PHYSETERIDES

## *Physeter macrocephalus*



Photo : S. Raigné / SEPANMAR 04

### Cachalot

Taille: 11-20m (mâle) ; 8-17m (femelle)

4m à la naissance

#### Caractéristiques :

Peau fripée de couleur marron à gris sombre..

Tête énorme avec un seul évent sur le côté gauche du front.

Nageoire pectorale courte et trapue, nageoire dorsale très réduite, formant une bosse au 2/3 du corps depuis le rostre, nageoire caudale triangulaire avec une entaille médiane très marquée. Espèce longévive (60 ans).

Type d'habitat : pleine mer en eaux profondes (> 1000m) tropicales à subpolaires de tous les océans.

Alimentation : céphalopodes benthiques (calmars) et gros poissons.

Reproduction : Regroupements des femelles et des jeunes en période d'hiver boréal pendant laquelle les mâles entre en interaction avec les groupes familiaux. Mise bas tout les 4- 6ans. Durée de gestation : 14-15 mois.

Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national. Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990). Au niveau international, espèce menacée d'extinction inscrite en annexe 1 de la convention de washington, classée comme espèce vulnérable par l'IUCN.

### Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce commune et résidente dans les petites Antilles, souvent observée en groupes familiaux de 6 à 10 individus

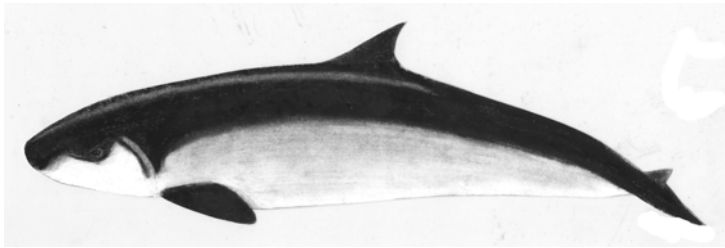
## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation)

Pollution terrigène (proche du littoral) : Moyenne (dissémination de produits toxiques, nuisance sonore)

Intoxication alimentaire : Moyenne. Les polluants bioaccumulés peuvent induire des pathologies aiguës à chroniques (epizooties, dommages congénitaux)



Dessin : S Liger

Cachalot nain

Taille: 2,20 à 2,70m

## Caractéristiques :

Allure squaliforme (tête). Aileron dorsal triangulaire.

Livrée grise aux reflets marron.

Locomotion lente. En surface la ligne de flottaison est basse. Lorsqu'il sonde, il s'enfonce sous l'eau au lieu de plonger.

Se déplace en solitaire ou en groupe de 6 à 10 individus.

Type d'habitat : pleine mer en eaux profondes (> 1000m) tropicales à subpolaires de tous les océans.

Alimentation : céphalopodes benthiques (calmars) et gros poissons, invertébrés divers.

Reproduction : non déterminée (données insuffisantes)

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington, manque de données pour la classification IUCN.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce rare

Observée sur la côte caraïbe et dans le canal de Ste Lucie.

En cas de pollution marineSensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation)

Pollution terrigène (proche du littoral) : Moyenne (dissémination de produits toxiques, nuisance sonore)

Intoxication alimentaire : non définie (données insuffisantes)



A Gannier/GREC/CRC

### Le dauphin tacheté pantropical

Taille: 1,5m à 2,5m

Caractéristiques :

Silhouette élancée.

La face dorsale est sombre, parsemée de taches claires (qui augmentent avec l'âge), alors que le ventre plus clair présente des taches foncées. Présence d'une flamme sous et derrière la dorsale.

Les nageoires pectorales sont falciformes et de petite taille. L'aileron dorsal, situé à mi-longueur est haut et recourbé. La caudale est légèrement concave avec une petite encoche médiane.

Type d'habitat : côtier ou pélagique (2 formes chez cette espèce).

Alimentation : poissons grégaires, céphalopodes et quelques fois crustacés et poissons de récifs.

Reproduction : Après une gestation de 11 mois, la femelle donne naissance à un petit de 70 à 90 cm. La période de lactation peut durer au-delà de 1 an

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de washington, classée en risque inférieur par l'IUCN.



### Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Très commun dans les eaux Martiniquaises, on le rencontre en groupes plus ou moins importants (de quelques dizaines à quelques centaines d'individus). L'organisation sociale peut être de 3 types. Le premier, de type "familial", comprend une majorité de femelles et de petits (observé le plus souvent); le deuxième, des mâles adultes; le troisième, des immatures des deux sexes.

### En cas de pollution marine

#### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation).

Pollution terrigène : Forte. Risques renforcés de mazoutage et pollution chimique pour la population côtière.

Intoxication alimentaire : Moyenne. Les polluants bioaccumulés peuvent induire des pathologies aiguës à chroniques (epizooties, dommages congénitaux)

## ODONTOCETES

## DELPHINIDES

## *Stenella frontalis*



Dessin : S Liger

### Le dauphin tacheté de l'Atlantique

Taille: 1,6m à 2,3m

Caractéristiques :

Silhouette élancée.

La face dorsale est sombre, parsemée de taches claires (qui augmentent avec l'âge), alors que le ventre plus clair présente des taches foncées. Présence d'une flamme claire bien visible

Les nageoires pectorales sont falciformes et de grande taille. L'aileron dorsal, situé à mi-longueur est haut et recourbé. La caudale est légèrement concave avec une petite encoche médiane.

Facilement confondu avec *stenella attenuata*

Type d'habitat : Eaux côtières à pélagiques.

Alimentation : Pour les populations océaniques: poissons pélagiques et céphalopodes. Pour les populations côtières: poissons de récifs, poissons benthiques, crustacés, invertébrés.

Reproduction : peu documentée

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington, classée en risque inférieur par l'IUCN.

### Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce rarement observée.

### En cas de pollution marine

#### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation).

Pollution terrigène : moyenne

Intoxication alimentaire : Moyenne. Les polluants bioaccumulés peuvent induire des pathologies aiguës à chroniques (épizooties, dommages congénitaux)

## ODONTOCETES

## DELPHINIDES

## *Tursiops truncatus*

### Le grand dauphin



Photo : S Jérémie / SEPANMAR 03

Taille: 2 à 4 m

Caractéristiques :

Dos gris foncé, ventre et gorge gris clair.

Rostre court, séparé du melon par un sillon frontal

La mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure et la ligne de la bouche, infléchie vers le haut, lui confère un "sourire" caractéristique.

Les nageoires pectorales sont triangulaires. L'aileron dorsal, centré sur le dos est falciforme. La caudale, en forme de parfaite accolade, possède une profonde encoche médiane.

Type d'habitat : côtier, parfois pélagique (à proximité de relief)

Alimentation : Sardines, poissons benthiques, céphalopodes et certains crustacés

Reproduction : Peu documentée à l'état sauvage

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington, données insuffisantes pour l'IUCN.



### Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce commune et résidente.

Evolue en groupes inférieurs à 10 individus.

### En cas de pollution marine

#### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation).

Pollution terrigène : moyenne

Intoxication alimentaire : Moyenne. Les polluants bioaccumulés peuvent induire des pathologies aiguës à chroniques (épidémies, dommages congénitaux)

## ODONTOCETES

## DELPHINIDES

## *Lagenodelphis hosei*



Photo : S.Raigné / SEPANMAR 04

### Le dauphin de Fraser

Taille: 2,30 à 2,60 m (mâle) ; 2,20 à 2,60 m (femelle) ; 1,10 m à la naissance

#### Caractéristiques :

Silhouette robuste avec un museau court et distinct et des nageoires pectorales courtes. Petit aileron dorsal triangulaire. Pédoncule caudal caréné.

Actif en surface.

Evolue en bandes d'effectifs variant entre 60 et 100 individus.

Type d'habitat : Pélagiques ou eaux côtières profondes (> 1000m).

Alimentation : Nombreuses variétés de poissons pélagiques et céphalopodes.

Reproduction : peu documentée.

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington, données insuffisantes pour l'IUCN.

### Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce occasionnelle

### En cas de pollution marine

#### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation).

Pollution terrigène : Moyenne

Intoxication alimentaire : Potentielle par la contamination de la chaîne trophique pélagique.

**ODONTOCETES**

**DELPHINIDES**

***Globicephala  
macrorhynchus***



Photo S. Jérémie / SEPANMAR 03

### Le globicéphale tropical

Marsouin calebasse

Taille: 5-7 m (mâle) ; 3,5-4 m (femelle) ;  
1,40 à 1,80 m à la naissance

Caractéristiques :

Silhouette élancée mais massive.

Tête grosse avec un melon proéminent.

Robe noire avec une marque plus claire en forme de Y, qui entoure la dorsale et se prolonge jusqu'à la caudale.

Les nageoires pectorales sont courtes et falciformes.

Espèce longévive (60 ans)

Type d'habitat : Haute mer, eaux profondes, parfois au niveau du talus ( 200-900m).

Alimentation : essentiellement composée de céphalopodes. Chasses nocturnes.

Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte à 17 ans pour les mâles et 9 ans pour les femelles. Elles mettent bas tous les 4 à 6 ans. Durée de gestation : 15 mois. Allaitement jusqu'à 12 mois.

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington, classée en risque inférieur par l'IUCN.

### Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce commune et résidente, elle évolue en groupes de 10 à 30 individus. Observée dans les canaux et en mer caraïbe, potentielle en Atlantique.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation).

Pollution terrigène : Moyenne

Intoxication alimentaire : Potentielle à faible (peu documenté)

## ODONTOCETES

## DELPHINIDES

## *Pseudorca crassidens*



Photo : S Jérémie / SEPANMAR 03

### Le faux orque

Taille: 4-6 m (mâle), 3-5m (femelle) ; 1,8 m à la naissance.

#### Caractéristiques :

Silhouette fuselée. Pas de bec.

Corps noir sauf le ventre qui est blanc.

Nageoires pectorales courtes et coudées, nageoire dorsale située légèrement en arrière, nageoire caudale avec une encoche médiane marquée.

Type d'habitat : pélagique strict.

Alimentation : Céphalopodes et poissons de grande taille.

Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte vers 8-14 ans. Durée de gestation : 11-15 mois. La période inter-gestation est potentiellement longue.

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington. Espèce peu documentée, elle reste non répertoriée par l'IUCN.

### Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce rare, grégaire, se déplaçant généralement en groupes de 10 à 50 individus

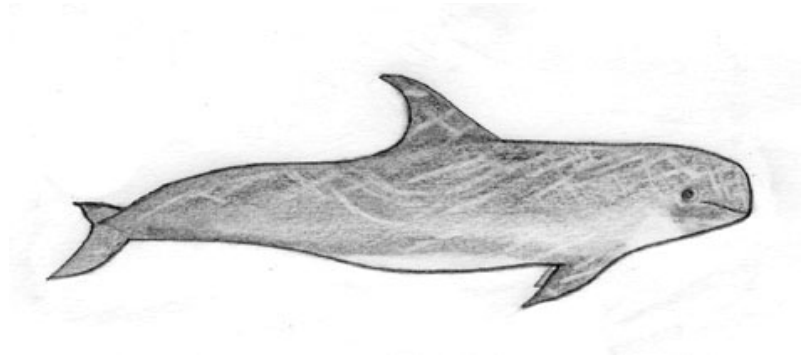
### En cas de pollution marine

#### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : indéfinie

Pollution terrigène : indéfinie

Intoxication alimentaire : indéfinie



Dessin : S Liger

### Le dauphin de Risso

Taille: 5-7 m (mâle) ; 3,5-4 m (femelle) ;  
1,2 à 1,5m à la naissance.

#### Caractéristiques :

L'aileron dorsal et longues nageoires pectorales sont falciformes. La caudale, possède une encoche médiane.

La coloration varie tout au long de la vie d'un individu. A l'origine gris sombre, le corps se couvre avec le temps de rayures blanchâtres, dues à un épiderme dont la couche supérieure ne se reconstitue pas lorsqu'elle est blessée. Un individu âgé peut devenir totalement blanc

Type d'habitat : Eaux profondes.

Alimentation : essentiellement composée de céphalopodes, poissons pélagiques.

Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte vers 13 ans. Durée de gestation : 13 à 14 mois.

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington. Espèce peu documentée, elle reste non répertoriée par l'IUCN.

### Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce occasionnelle, observée dans le canal de Sainte Lucie.

### En cas de pollution marine

#### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Moyenne

Pollution terrigène : Faible

Intoxication alimentaire : Moyenne à forte



Dessin : S Liger

### La baleine à bec de Cuvier

Taille: 5-7 m (mâle), 6-7m (femelle) ; 2,2 m à la naissance.

#### Caractéristiques :

Melon convexe ; Tête oblique avec un bec ne se distinguant pas nettement.

Les pectorales sont réduites, l'aileron triangulaire et la caudale est échancrée.

Livrée brune à noire.

Dimorphisme sexuel ; les mâles ont des dents proéminentes sur les maxillaires inférieures.

Type d'habitat : Haute mer.

Alimentation : céphalopodes benthiques, poissons, crustacés.

Reproduction : non déterminée

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington. Espèce peu documentée, elle reste non répertoriée par l'IUCN.



### Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce rare. Observée notamment lors d'échouages.

Les mâles sont solitaires tandis que les femelles se déplacent généralement en groupes.

## En cas de pollution marine

### Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : non documentée

Pollution terrigène: non documentée

Intoxication alimentaire : non documentée

**MYSTICETES**

**BALANOPTERIDES**

*Megaptera  
novaeangliae*

La baleine à bosse

Taille: 11-16m

Caractéristiques :

Robe noire ou gris foncé ;

Présence de bosses sur la tête et sur le menton, présence de sillons gulaires.

Longues nageoires pectorales blanches, Nageoire caudale blanche sur le dessous avec une encoche médiane bien marquée.

Souffle visible et bruyant pouvant atteindre 3 m



Dessin : S Liger

Type d'habitat : Eaux côtières et haute mer.

Alimentation : Krill et petits poissons

Reproduction : Se reproduit en eaux chaudes du mois de novembre à mars, à cette occasion les mâles chantent. La maturité sexuelle est atteinte vers 4-7 ans. Les femelles mettent bas tous les 2 à 3 ans. Durée de gestation : 11 mois. Durée d'allaitement : 6 à 10 mois

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 1 de la convention de Washington. Classée comme « vulnérable » par l'IUCN.

Répartition géographique



■ Zone de reproduction

■ Zone de présence principale

■ Zone de présence secondaire

■ Zone potentielle de présence

■ Halte migratoire

Espèce migratrice commune, présente dans tous les secteurs.

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution terrigène : Moyenne à faible

Intoxication alimentaire : Forte à moyenne (intoxication du premier échelon trophique, producteurs)